

# Année 1981

Yonne Républicaine 10 Avril 1981

## **Saint-Martin-des-Champs : « La Martinoise » en assemblée**

**Saint-Martin-des-Champs.** – Depuis plusieurs décennies pour la plupart des pêcheurs, 130 au total, membres de la société « La Martinoise », la pêche dans les étangs n'a plus grand mystère pour eux. Ils tenaient leur assemblée générale sous la présidence de M. Guillemenot.

Après un compte rendu financier qui laisse apparaître une gestion saine, il fut décidé qu'une somme de 5% serait allouée pour les cartes de membres. D'autre part, vu l'augmentation des timbres et des alevinages, la cotisation est portée à 60 francs, la carte de pêche demeurant gratuite pour le dépositaire.

Une gratification spéciale sera offerte à MM. Grenon et Tourneau pour leur action dans la destruction des nuisibles.

Les membres de la commission du poisson sont MM. Paquet, Boulmeau et Emile Carré.

Deux alevinages ont déjà été réalisés le 6 janvier et le 10 février, avec 23 kilos de brochets, 200 kilos de gardons, 93 kilos de tanches et 220 kilos de carpes.

Timbre fédéral : 25 francs. Timbre fédéral ordinaire : 21 francs. Timbre supplémentaire lancer : 35 francs.

---

Yonne Républicaine 7 Mai 1981

## **Tombola à Saint-Martin-des-Champs**

**Saint-Martin-des-Champs.** – Ce dimanche après-midi, au foyer municipal, le Club du troisième âge, qui compte 75 adhérents, procédait au tirage de sa tombola, après la vente de billets à tous ceux qui avaient bien voulu en acheter. Comme le président Fiez nous l'a aimablement précisé, les lots étaient offerts soit par des commerçants, des bienfaiteurs, ou bien, lorsqu'il s'agissait de travaux d'aiguille, tels que napperons ou broderies, confectionnés par des dames du club. Quand on pense qu'une de ces dernières en a fait seize à elle toute seule, il fallait tout de même le faire ! Mais chacun a emporté quelque chose et, de cette façon, personne ne s'est cru lésé. Le premier lot était une bassine à confiture en cuivre. Quant à nous, nous pensons que si les clubs du troisième âge n'existaient pas, il y aurait de la solidarité perdue et ce serait bien dommage !



## Bric-à-brac pour les Gomichons

**Saint-Martin-des-Champs.** –

Balançoires, gaufres et bric-à-brac concrétisaient, cette année, la fête des Gomichons, à l'ombre de l'église, sur la place du village. Pour la première fois cette année, brocanteurs et particuliers avaient répondu à l'appel du comité des fêtes et de son président, M. Gérard Duperry.



## Quand la fête se fait champêtre

**Saint-Martin-des-Champs.** – Double journée d'une grande fête champêtre aux abords de ce si bel étang de Lélou, aux portes de Saint-Martin.

Une fois de plus et avec succès, le comité des fêtes et son président, M. Duperry, tous ces bénévoles avaient mis le paquet afin que tout se déroule dans les meilleures conditions.

Une longue marche dans les bois, sur un petit chemin quelque peu boueux ; un petit purgatoire pour accéder à ce paradis champêtre.

Samedi, l'ondée de 17 heures avait semé quelques inquiétudes chez les organisateurs, mais peu avant 22 heures, le miracle s'est produit, les spectateurs étaient là. Il faut dire qu'une année sur l'autre, ils ne sont jamais déçus.

Explosion et couleurs enchanteresses de ce beau feu d'artifice qui doublait son image sur la surface de l'étang. Ensuite, pas de danse avec le bal en plein air, sous de rares étoiles.

Le lendemain matin, branle-bas de combat normalement prévu, dès 10 heures, avec le début d'un concours de tir à la carabine, seulement, l'on s'était couché tard et l'éveil, lui aussi, fut décalé. Seules, les « abeilles bourdonnantes », cuisinières du repas champêtre du midi, étaient déjà à l'action.

Merci et heureusement, car à 13 heures, la grande salle à manger « sous les arbres » était comble.



## Le club du troisième âge de Saint-Martin-des-Champs est en bonne santé

**Saint-Martin-des-Champs.** – Les retraités de Saint-Martin-des-Champs tenaient, lundi après midi, leur assemblée générale annuelle à la mairie du village poyaudin, sous la présidence de M. Fiez.

La secrétaire, Mme Guiblain, rappela d'abord les activités du dernier exercice : le repas offert par le club en décembre dernier aux plus de 65 ans, repas complété par des paquets offerts à ceux qui n'avaient pas pu se déplacer ; la galette des Rois, le repas de Mi-Carême, la tombola d'avril et enfin, le voyage à Colombey-les-Deux-Eglises, en juin.

Ceci étant récapitulé, Mme Guiblain fit appel à la participation la plus large pour toutes les activités du club et remit en mémoire le passage du bibliobus, les deuxième et quatrième mardis de chaque mois à l'école des filles.

Pour l'année à venir, les principales activités et événements seront reconduits, le premier d'entre eux étant le repas de fin d'année rapproché au 29 novembre.

Enfin, les finances s'avérant tout à fait saines, on passa aux élections. MM. Vessereau, Guillemenot, Vauthier et Martinet furent réélus, alors que Mme Paquet et M. Godon entraient pour la première fois au conseil d'administration. Quant au bureau, peu transformé, il se présente de la façon suivante : membres d'honneur, MM. Pipault et Paquet ; président, M. Fiez ; vice-présidents : Mme Le Goff et M. R. Foutrier ; trésorier : M. Guillemenot ; adjoint : M. Godon ; secrétaire : Mme Guiblain ; adjointe : Mme Blanchard. **J.-L. G.**



Yonne Républicaine 18 Décembre 1981



**Saint-Martin-des-Champs.** – L'heure était aux maxi-bûches de Noël, dimanche, chez les personnes âgées de Saint-Martin-des-Champs. Et en plus, celles-ci ont bénéficié de la présence du conseiller général, Mme Watinne et de deux demoiselles du cru pour les servir.